



Demande de visas parent d enfant francais

Par **louloutte90**, le **09/05/2010** à **11:10**

Bonjour, rnen regardant ce site je me suis apercu que vous etiez plutot cale en se qui concerne les etrangers. je suis dans la meme situation que certaine personne sur ce site. je suis francaise et mon compagnon est tunisien. nous nous sommes rencontre alors qu il vivait en france et etait separe de sa femme. presque un an apres leur separation son ex femme a fait en sorte que la prefecture ne lui remette pas sa carte sejour, il a donc eu un oqtf et a ete raccompagne a la frontiere. a l heure actuel je suis enceinte de 6 mois, nous avons fait une reconnaissance conjointe au consulat de tunis en fevrier. nous voulons demander un visas touristique pour qu il puisse venir assister a la naissance par la suite faire une demande de visas parent d enfant francais. savez vous si le fait d avoir ete raccompagne peux etre un motif de refus? et le visas parent d enfant francais peut il etre aussi refuse?et derniere question faut il remettre la carte du cnss pour demande le visas touristique? c ar on enttend tellement differente version qu on ne sais plus ou donner de la tete. je vous remerci d avance pour vos reponse